



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 23

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 06/12/2023

Date d'affichage : 18/12/2023

Certifié exécutoire par réception en

Sous-Préfecture de Limoux le:

15 DEC. 2023

L'an **deux mil vingt trois, le treize décembre, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, Mme Christine BINDER, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL.

Étaient absents excusés : M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, M. Sébastien AMOUROUX, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Procurations : Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Mohammed EL HABCHI en faveur de M. Stéphane PEILLE.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-127**

Domaine : 7.5 - Subventions

OBJET : BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BP 2023

VU la délibération n° MA-DEL-2023-048 du 04 avril 2023 portant approbation du budget primitif 2023 de la Commune de Quillan,

VU l'arrêté n° 2023-11-017 de la DETR en date du 8 juin 2023 portant soutien financier à la Commune pour un montant de 201.703 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour la réalisation de l'aménagement de la rue Félix Armand (2^{ème} tranche),

Considérant que cette subvention n'ayant pas été prévue budgétairement, il est proposé au Conseil Municipal de régulariser cette opération,

Considérant que le vote d'une décision modificative n°3 du budget primitif 2023 de la Commune intervient en section d'Investissement de la façon suivante :

Section d'Investissement	BP 2023	DM n°3	Total BP 2023
Chap. 040	75.000,00		75.000,00
Chap. 16	63.000,00		63.000,00
Chap. 20	68.000,00		68.000,00
Chap. 204	20.000,00		20.000,00
Chap. 21	1.998.455,59	+ 201.703,00	2.200.158,59
Chap. 27	300.000,00		300.000,00
Total dépenses	2.524.455,59		2.726.158,59
Chap. 001	232.598,33		232.598,33
Chap. 021	977.023,59		977.023,59
Chap. 040	362.000,00		362.000,00
Chap. 10	417.330,67		417.330,67
Chap. 13	535.503,00	+ 201.703,00	737.206,00
Chap. 16	0,00		0,00
Total recettes	2.524.455,59		2.726.158,59

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver la décision modification n°3 au budget primitif 2023 tel que proposé dans le tableau ci-dessus.
2. D'autoriser M. Le Maire à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 23 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2023-127**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-12-15T08-51-32.00 (MI249713552)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20231215-2023-127-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE
N.3 AU BP 2023**Date de décision :** Dec 15, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-127.PDF](#)**Préparé**Date **15/12/23 à 08:51**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **15/12/23 à 08:51**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **15/12/23 à 08:58**